

POLITIQUE RÉGIONALE

Municipalité amie des aînés (MADA)





Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter cette mise à jour de la Politique régionale des aînés de la MRC des Maskoutains, fruit d'un travail collectif entamé en 2021.

Cette politique se veut un cadre de référence qui guidera les décisions du conseil pour tous les dossiers sous sa responsabilité qui ont un impact sur la qualité de vie et le mieux-être des aînés.

S'adapter au vieillissement de la population représente un défi important pour tout le Québec actuellement et la MRC des Maskoutains ne fait pas exception. En 2020, 21,4% de la population de nos 17 municipalités était des personnes âgées de 65 ans et plus et cette proportion continuera de croître dans les prochaines années.

C'est en octobre 2014 que le conseil a adopté sa première Politique régionale des aînés. Depuis, différents outils ont été développés afin de les tenir informés des enjeux qui les concernent ou pour leur servir de référence comme Le Guide d'information pour les aînés produit aux deux ans et les bulletins et infolettres La MRC, amie des aînés diffusés trois à quatre fois l'an.

La MRC soutient également des programmes qui ont un impact direct sur le quotidien de certains aînés de notre territoire comme : Projet IMAGES et RADAR. Ceux-ci visent entre autres à lutter contre l'isolement et la pauvreté et à diriger vers les ressources appropriées ceux et celles qui ont besoin d'aide.

Je remercie Mme Louise Arpin, présidente de la Commission permanente de la famille, de même que tous les membres de cette Commission pour leur implication. Merci également à Mme Elyse Simard, chargée de projet à la famille qui soutient le travail des personnes impliquées au sein de la Commission et dans les municipalités locales. Un grand merci aussi à tous les citoyens et citoyennes qui ont contribué à ce travail de mise à jour en participant aux comités de pilotage ou à la consultation publique.

Ensemble, nous voulons faire de notre MRC un milieu de vie favorable aux aînés, une région où il fait bon vivre et où leur participation à la vie de la communauté est valorisée et appréciée à sa juste valeur.

Simon Giard, Préfet, MRC des Maskoutains



La MRC des Maskoutains et les municipalités qui la composent sont directement touchées par le vieillissement de la population. Les élus municipaux sont confrontés à cette réalité et leurs décisions doivent en tenir compte afin de créer des environnements qui leur sont favorables et qui leur permettent de s'épanouir et de mieux vivre.

L'enjeu du vieillissement de la population concerne non seulement les élus, mais aussi la santé publique, les organismes, le milieu économique, etc. Cela implique que tous ces acteurs doivent se concerter afin de s'assurer que les aînés aient accès à des services qui répondent à leurs besoins.

En tant que présidente de la Commission permanente de la famille de la MRC, j'ai le privilège de collaborer avec des représentants provenant de différents secteurs. Leur implication permet, entre autres, de se pencher sur les enjeux et les défis que nous avons à relever tous ensemble pour le mieux-être des aînés.

Je ne peux passer sous silence l'impact qu'a eu la pandémie de COVID-19 sur les aînés ces dernières années. Cette période a été particulièrement difficile pour eux. Travailler en prévention auprès des aînés, soutenir les proches aidants et valoriser la solidarité intergénérationnelle sont des moyens à privilégier pour prendre soin de la population vieillissante, parfois fragilisée en temps de crise.

Je remercie chaleureusement tous les membres de la Commission permanente de la famille ainsi que le comité de pilotage MADA (Municipalité amie des aînés) pour leur implication dans ce processus de mise à jour. Cette politique et ce nouveau plan d'action sont le prolongement des actions déjà mises en place et d'une démarche qui se poursuit pour le bien-être des aînés, une richesse pour notre société maskoutaine.

Louise Arpin, Présidente Commission permanente de la famille

POLITIQUE RÉGIONALE

Municipalité amie des aînés (MADA)

INTRODUCTION

Mise en Contexte

La première Politique régionale des aînés, adoptée en octobre 2014, a permis à la MRC des Maskoutains et aux municipalités membres d’apprivoiser la notion du Penser et agir aînés. Les élus ont été amenés à l’intégrer dans leur prise de décision. En plaçant les aînés au cœur de leurs préoccupations, ils ont mis en place des actions qui ont contribué à leur mieux-être. Maintenant que le réflexe est développé, la mise à jour de la Politique régionale permettra de poursuivre ces actions et d’en développer de nouvelles afin que les aînés puissent vieillir chez eux et dans leur communauté, le plus longtemps possible. La MRC souhaite aussi soutenir les municipalités dans leurs actions et favoriser le vieillissement actif des citoyens et citoyennes de la région.

Dans un contexte mondial de vieillissement de la population, il s’avère essentiel d’adapter nos politiques, services et milieux de vie pour les aînés. C’est en unissant nos forces et avec leur participation que nous pourrons faire face à cette nouvelle réalité. L’Institut de statistique du Québec (ISQ) prévoit qu’en 2041, les personnes de 65 ans et plus compteront pour près de 30% de la population.

L’adaptation au vieillissement de la population constitue un défi important. La présente mise à jour de la politique vise à favoriser la concertation avec le milieu maskoutain afin de bâtir des milieux de vie toujours plus inclusifs et convenant aux personnes de tous âges.

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Définition d’un aîné

Un aîné, c’est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu’elle devient une référence pour les générations plus jeunes. Les aînés forment une mosaïque humaine complexe et variée où chaque parcours de vie est unique. Ils font partie des forces vives de nos communautés, organismes et organisations où ils continuent d’œuvrer. Les aînés sont notre mémoire, notre ancrage et une ressource précieuse pour la MRC des Maskoutains.



« On ne peut s’empêcher de vieillir,
mais on peut s’empêcher de devenir vieux ».

Henri Matisse

Mission

La MRC des Maskoutains veut favoriser leur mieux-être et améliorer la qualité de vie des aînés. Elle entend innover et soutenir des projets qui encourageront le vieillissement actif, et ce, dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la MRC soutient les aînés et elle crée pour eux et avec eux, des environnements propices à leur plein épanouissement dans le respect de leur mode de vie. Son objectif est de bien répondre à leurs besoins spécifiques.

Valeurs mises de l'avant par la Politique des aînés

La politique des aînés de la MRC des Maskoutains s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit :

**Tout être humain a droit à la vie,
ainsi qu'à la sûreté,
à l'intégrité et à la liberté de sa personne.**

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principe de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la MRC expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

- Le respect** Respecter l'intégrité morale et physique des aînés, accepter la différence, lutter contre l'âgisme et permettre de vieillir dans la dignité.
- La reconnaissance** Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.
- L'équité** Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.
- La solidarité** Encourager le partage entre les générations et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.
- L'engagement** Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur participation à la vie sociale et communautaire de la région.
- La sécurité** Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propre au vieillissement actif.

Objectifs

Dans l'optique de concrétiser la vision d'une société pour tous, la démarche MADA a pour objectif de développer le Penser et agir aînés, en concertant les actions des intervenants du milieu afin de déployer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis doivent être conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Une MRC amie des aînés a pour objectif de :

1. Mettre un frein à l'âgisme
2. Adapter ses politiques, ses services et ses infrastructures
3. Agir de façon globale et intégrée
4. Favoriser la participation des aînés
5. S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

« On devient vieux quand les jeunes nous abandonnent ».

Marcel Pagnol

Principes directeurs

Inspirés des valeurs énumérées, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés :

Penser et agir aînés dans toutes les actions municipales

Reconnaître et tenir compte de la diversité des aînés et de leurs besoins selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent

Favoriser l'autonomie, l'accès à l'information, l'accessibilité et l'offre de services de proximité selon les besoins et les réalités des aînés, leur groupe d'âge et leur lieu de résidence

Agir en concertation de façon globale et intégrée et reconnaître les compétences des partenaires

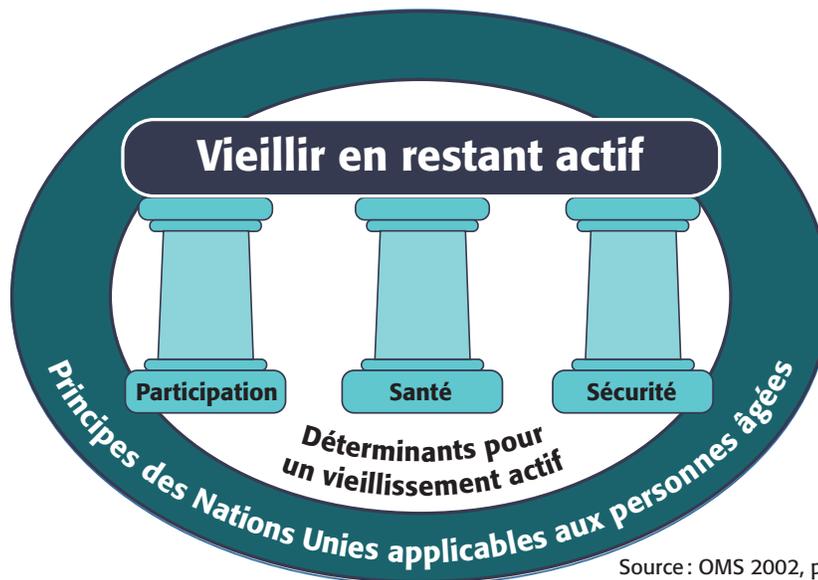
Favoriser l'inclusion, le respect, la bienveillance et les liens intergénérationnels

Promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé.

Principes du vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Québec réfère en un processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Ce concept s'appuie sur ces trois piliers :

- Favoriser la participation sociale des aînés dans la communauté
- Leur permettre d'y vieillir en santé
- Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard.



Source : OMS 2002, p. 45

Participation

Les aînés contribuent à la société de plein droit, par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens pour eux et pour la société. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

Santé

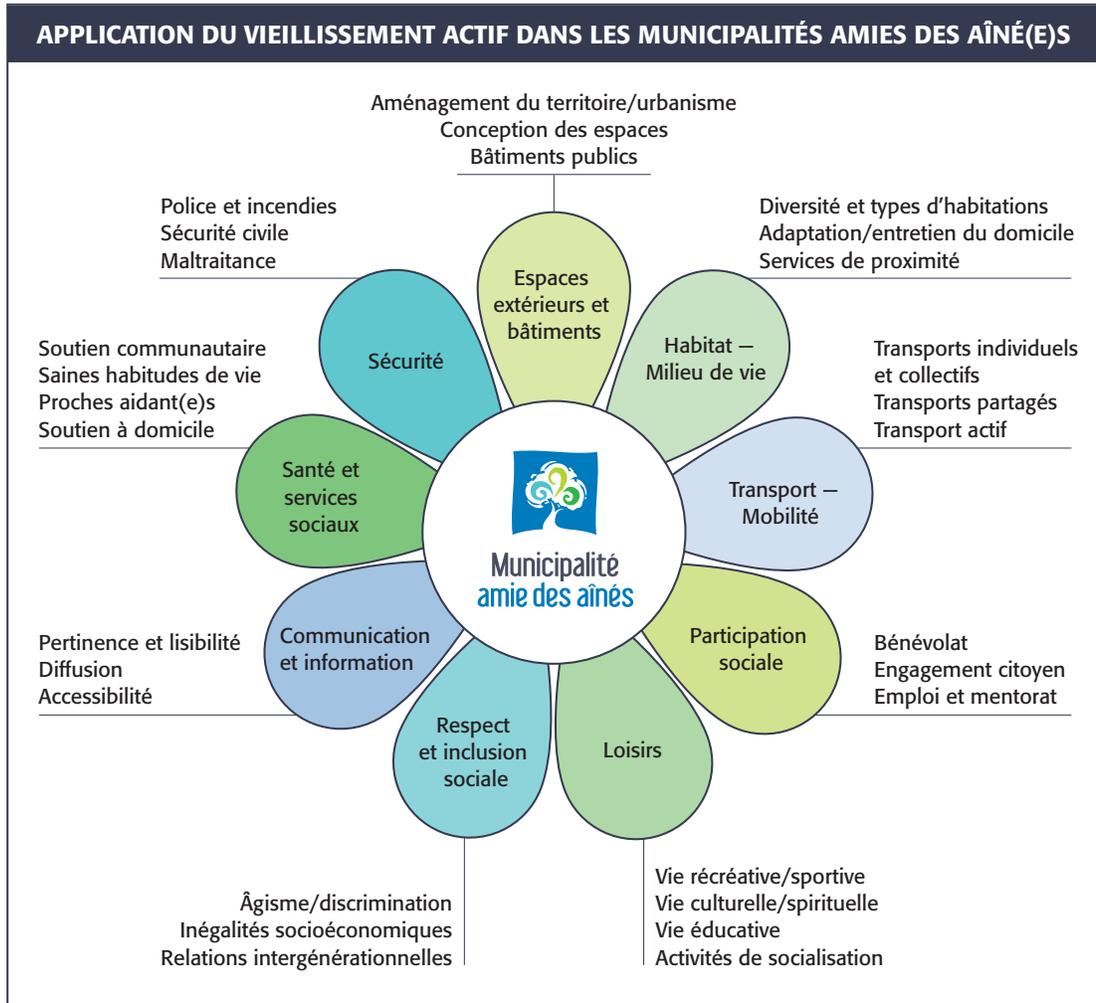
Des services sociaux sanitaires adaptés, accessibles et de qualité, soutenant la perte d'autonomie fonctionnelle, permettront aux aînés de vivre mieux et plus longtemps dans leur communauté.

Sécurité

Les services et environnements sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance de les développer de façon bienveillante, et ainsi de contribuer au sentiment de sécurité des aînés.

Champs d'intervention

Viellir en restant actif, c'est non seulement promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, mais c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements favorables à l'inclusion sociale des aînés et qui permettent leur plein épanouissement. La démarche MADA intervient dans neuf champs d'action. Les voici, tels qu'illustrés dans le guide d'accompagnement de la démarche Municipalité amie des aînés :



Source : Espace MUNI

La MRC des Maskoutains a déterminé six champs d'intervention relevant de ses compétences, de celles des municipalités et de celles de ses partenaires. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des aînés :

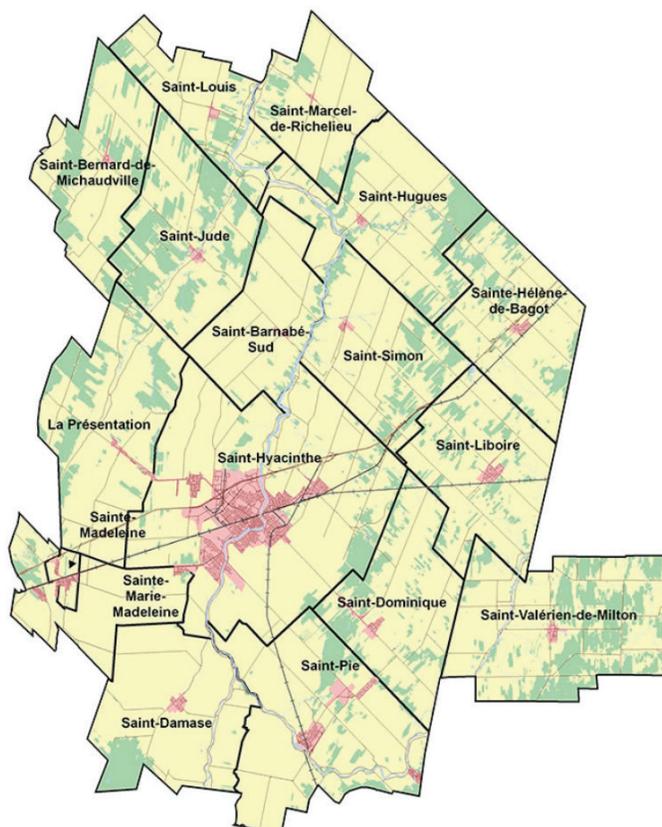
- Communication et information
- Espaces extérieurs, habitats et milieux de vie
- Santé, loisirs et saines habitudes de vie
- Patrimoine, culture et participation sociale
- Sécurité, respect et inclusion sociale
- Transport et mobilité.

PORTRAIT DES AÎNÉS DE LA MRC DES MASKOUTAINS

La MRC des Maskoutains est située en Montérégie (région administrative 16), à 70 km au sud-est de Montréal, et son territoire s'étend sur 1 312 km². Elle compte 17 municipalités locales, dont sa ville-centre, Saint-Hyacinthe. Terre parmi les plus fertiles du Québec, la région maskoutaine a axé son développement autour du secteur agricole et agroalimentaire. En 1993, Saint-Hyacinthe est devenue la première ville canadienne à acquérir le statut international de technopole.

La population des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains (2023)

La Présentation	2 593
Saint-Barnabé-Sud	906
Saint-Bernard-de-Michaudville	612
Saint-Damase	2 574
Saint-Dominique	2 783
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 666
Sainte-Madeleine	2 294
Sainte-Marie-Madeleine	2 955
Saint-Hugues	1 370
Saint-Hyacinthe	58 732
Saint-Jude	1 359
Saint-Liboire	3 111
Saint-Louis	737
Saint-Marcel-de-Richelieu	528
Saint-Pie	5 918
Saint-Simon	1 453
Saint-Valérien-de-Milton	1 821
MRC des Maskoutains	91 414



La grande région de Saint-Hyacinthe constitue un centre administratif, gouvernemental et judiciaire important. On y trouve un grand nombre d'institutions scolaires et de santé, publiques et privées, de même que plusieurs infrastructures culturelles et de loisirs qui contribuent à ce que la région soit un milieu de vie des plus agréables.

Sa richesse patrimoniale fait de la région maskoutaine un endroit intéressant à découvrir tant pour ceux qui y habitent que pour les touristes. Qu'il s'agisse d'architecture résidentielle ou religieuse, d'objets usuels, de savoir-faire ou de traditions, nos références culturelles y puisent leur source. La transmission de ces savoir-être et savoir-faire d'une génération à l'autre prend tout son sens dans le contexte de l'élaboration de la Politique régionale des aînés.

Démographie

En 2023, 64% des habitants de la MRC vivent à Saint-Hyacinthe. En contrepartie, une personne sur trois vit en milieu rural.

Au 1^{er} juillet 2020, 19 204 personnes âgées de 65 ans et plus résidaient dans la MRC des Maskoutains. La population de cette tranche d'âge s'est accrue de 39,6% depuis 2010, représentant un taux d'accroissement inférieur à celui observé en Montérégie (49,4%), mais similaire à celui observé au Québec (39,5%). À Saint-Hyacinthe, une personne sur quatre est âgée de 65 ans et plus.

	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et +	65 ans et +
La Présentation	349	237	101	35	373
Saint-Barnabé-Sud	131	117	31	15	163
Saint-Bernard-de-Michaudville	95	65	25	4	94
Saint-Damase	474	271	143	61	475
Saint-Dominique	345	227	86	21	334
Sainte-Hélène-de-Bagot	231	174	53	12	239
Sainte-Madeleine	375	238	88	22	348
Sainte-Marie-Madeleine	478	308	111	30	449
Saint-Hugues	195	127	64	12	203
Saint-Hyacinthe	8 690	7 702	4 597	2 180	14 479
Saint-Jude	224	150	43	11	204
Saint-Liboire	437	251	103	26	380
Saint-Louis	139	94	29	10	133
Saint-Marcel-de-Richelieu	77	61	19	3	83
Saint-Pie	879	527	214	45	786
Saint-Simon	219	142	43	18	203
Saint-Valérien-de-Milton	290	157	78	23	258
MRC des Maskoutains	13 628	10 848	5 828	2 528	19 204

Le vieillissement de la population soulève des enjeux et pose de nombreux défis

Voici quelques statistiques et enjeux liés au vieillissement de la population

Conditions socioéconomiques

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 25,7% des personnes actives de 65 ans et plus ont déclaré avoir travaillé à temps plein et 74,3%, à temps partiel, en 2015.

Les principales sources de revenus des aînés de la MRC sont :

- Pensions de retraite et rentes (28,8%)
- Pension de la sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti (24,2%)
- Régime des rentes du Québec et régime de pension du Canada (20,0%)
- Revenus d'emploi (12,1%)
- Revenus de placements (11,0%).

Enjeux reliés à l'organisation du travail :

- Vieillesse au travail
- Retour sur le marché du travail
- Transport
- Dans la MRC des Maskoutains, 12,8% des aînés travaillent.

Habitation - Logement

Dans la MRC des Maskoutains, plus des deux tiers (68,3%) des personnes âgées de 75 ans et plus vivent toujours dans leur logement, et 18,4% vivent dans un ménage consacrant 30% ou plus de son revenu total aux frais de logement.

La MRC a des défis à relever afin de favoriser le maintien à domicile :

- En transport
- En logement adapté et abordable
- En soutien aux proches aidants.

État de santé

En 2017, chez les personnes de 65 ans et plus en Montérégie :

- 36,6% ont une incapacité légère
- 23,1% ont une incapacité très sévère
- 21,4% ont une incapacité modérée
- 18,9% ont une incapacité sévère.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, près du deux tiers (63,1%) des Montérégiens âgés de 65 ans et plus et vivants avec une incapacité ont déclaré vivre avec une incapacité liée à la douleur. L'incapacité liée à la mobilité arrive au 2e rang, affectant plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus.

Voici les enjeux reliés aux soins à domicile :

- Surcharge de travail pour les proches aidants (moins nombreux en raison de la taille des familles actuelles)
- Le maintien dans leur milieu de vie demande du support pour les proches aidants en ville et en milieu rural
- Promouvoir les saines habitudes de vie (SHV) pour les aînés et leur proche aidant.

Sécurité

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 38,3% des personnes âgées de 75 ans et plus en ménage privé, vivent seules.

Les enjeux reliés à l'isolement :

- Accessibilité aux services et ressources
- Réseau social, sentiment d'appartenance à la communauté, participation citoyenne
- Le transport et la mobilité.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'élaboration et la mise en place de la Politique régionale des aînés exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la MRC, du milieu et des aînés.

La Politique des aînés interpelle entre autres les élus de la MRC et des municipalités. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires, qui tous rejoignent les aînés dans leurs activités. En raison de leur mission, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en place des stratégies d'amélioration de la vie des aînés, en concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu.

Finalement, la Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous!

Remerciements

La MRC des Maskoutains remercie sincèrement pour leur contribution :

- Les membres de la Commission permanente de la famille et leurs substituts.
- Les membres du Comité de pilotage MADA.
- Richard Paulhus, agent de projets spéciaux à Espace MUNI pour l'accompagnement et la disponibilité.
- Le conseil des maires et les membres des comités de pilotages des municipalités locales pour leur implication.
- Les coordonnateurs de loisirs ruraux qui ont été des partenaires importants tout au long de la démarche.
- Les organismes communautaires et autres partenaires qui ont notamment participé à la diffusion du sondage.
- Les organisateurs communautaires du CISSS de la Montérégie-Est qui ont été présents tout au long du processus.
- Marc-Antoine Poirier et Marie-Ève Simonneau du CISSS de la Montérégie-Centre, direction de la santé publique équipe de surveillance, auteurs du Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC des Maskoutains.

Et un grand merci aux aînés du territoire qui ont volontairement répondu en grand nombre à la consultation publique.

Recherche et rédaction : Mélanie Brodeur, agente de développement et Elyse Simard, chargée de projet MADA.



« Vieillir, c'est embêtant,
mais c'est la seule façon
de vivre longtemps ».

Félix Leclerc